



L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
AU SERVICE DE TOUS.

CE DOCUMENT EST ÉCO-CONÇU.

Sur l'ensemble du cycle de sa production, nous avons été soucieux de réduire les impacts environnementaux : en optant pour une mise en pages limitant les aplats de couleurs à une juste mesure,, en utilisant des typographies pensées pour économiser jusqu'à 50 % d'encre à l'impression, en choisissant un papier 100% recyclé originaire de forêts gérées durablement (FSC/PEFC), des encres végétales et un vernis à base d'eau. Cette plaquette a été réalisée dans une imprimerie locale dotée du label Imprim'Vert qui garantit la mise en place d'actions concrètes pour la protection de l'environnement.



L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
AU SERVICE DE TOUS.

La transition énergétique et écologique du territoire

AU CŒUR DES POLITIQUES PUBLIQUES QUE NOUS DÉPLOYONS

Maire de Bures-sur-Yvette, Jean-François Vigier préside le Syndicat intercommunal des ordures ménagères (Siom) de la Vallée de Chevreuse depuis 2014. Le Siom déploie une politique volontariste qu'il impulse avec l'ensemble des élus du Comité syndical. Son objectif ? Favoriser la transition écologique et énergétique du territoire.



JEAN-FRANÇOIS VIGIER
PRÉSIDENT DU SIOM

Quel bilan tirez-vous des évolutions législatives dans le domaine des déchets ?

Jean-François Vigier : Depuis plusieurs années, nous constatons une accélération en matière de législation environnementale : la Loi Grenelle de l'Environnement en 2010, la Loi pour la Transition Énergétique et la Croissance Verte (dite LTECV) et les Accords de Paris en 2015, la Loi relative à la Lutte Contre le Gaspillage Alimentaire et l'Économie Circulaire (dite AGEC) en 2020.

Ces textes montrent une direction. Avec le dérèglement climatique, il y a urgence à agir. La conscience collective de nos concitoyens à ce sujet n'a jamais été aussi forte.

Au Siom, ces évolutions nous conduisent à faire preuve de toujours plus d'innovation dans la mise en place des actions à destination des habitants des 21 communes de notre territoire. Et c'est ce que nous portons, nous, élus au quotidien.

« Nous pouvons impulser une dynamique forte d'économie circulaire en impliquant tous les acteurs du territoire : collectivités locales, habitants, établissements d'enseignement, acteurs économiques et associatifs. »

Comment déployez-vous cette politique de réduction des déchets et d'économie circulaire sur le territoire ?

Plusieurs acteurs essentiels interviennent dans ce déploiement. La Région pilote le Plan régional de prévention et de gestion

des déchets (PRPGD) et la Stratégie régionale en faveur de l'Économie circulaire. Au Siom, les orientations de cette collectivité sont notre feuille de route.

De même, la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay et la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse mettent en place les Plans Climat Air Énergie Territorial (PCAET) au plus près des territoires et de leurs enjeux. Nous pilotons les actions sur les différentes communes selon leurs orientations : par exemple, la promotion de l'économie circulaire sur le territoire, les politiques énergétiques et la préservation de la biodiversité. Grâce à ce travail transversal avec les villes, nous sommes à même de construire des actions fortes à destination des habitants afin que chacun, à son niveau, participe à la transition écologique et énergétique du territoire.

Depuis sa création, l'économie circulaire est l'ADN du Siom et les franciliens se préoccupent de plus en plus de leur empreinte environnementale : quelle est votre feuille de route pour ces six prochaines années ?

Notre syndicat est fier de son activité généraliste : nous collectons, nous trions et nous valorisons nos déchets. Ainsi, nous pouvons impulser une dynamique forte d'économie circulaire en impliquant tous les acteurs du territoire : collectivités locales, habitants, établissements d'enseignement, acteurs économiques et associatifs.

Nous anticipons les changements et les besoins de demain, adaptant constamment nos actions à ces réalités. Je peux citer plusieurs exemples : la baisse de fréquence de collecte ou encore l'expérimentation de la collecte en porte à porte des biodéchets dès 2022. Mais le plus gros projet du mandat sera assurément la création de la déchèterie-ressourcerie du plateau de Saclay. Un équipement de proximité dont l'ambition est d'être résolument tourné vers l'économie circulaire.

Notre territoire est attractif pour les entreprises et les habitants, il nous faut donc investir dans de nouveaux équipements pour leur apporter un service à la hauteur de leurs besoins.

Aujourd'hui un syndicat de déchets a-t-il toutes les bonnes cartes pour faire face aux défis écologiques ?

Tous ces projets ambitieux, qui répondent à l'urgence climatique, doivent bien sûr être financés. Grâce à notre gestion saine, nous avons pu baisser la TEOM à plusieurs reprises ces dernières années. Cependant, l'augmentation de la TGAP, que l'État vient de décider pour les cinq prochaines années, risque de fragiliser l'équilibre financier de nos syndicats de collecte et traitement. Or, nous avons besoin d'une vision à long terme et de stabilité pour porter haut les enjeux de la transition écologique et réaliser les investissements et les actions indispensables.

L'État doit nous entendre et nous accompagner sur ce chemin plutôt que de créer de nouvelles contraintes fiscales. ◊

« Notre territoire est attractif pour les entreprises et les habitants, il nous faut donc investir dans de nouveaux équipements pour leur apporter un service à la hauteur de leurs besoins. »

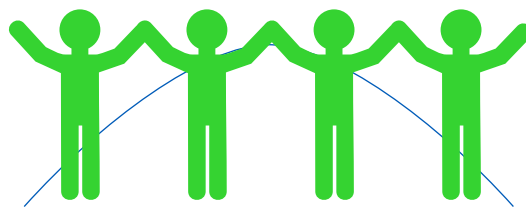
"Je souhaite saluer et remercier chaleureusement les élus, les agents du syndicat et des communes du Siom, ainsi que les prestataires qui ont fait preuve d'un engagement sans faille au service de nos concitoyens au cours de cette crise sanitaire.
Merci à tous."





Le Siom

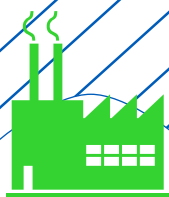
! **EN 2020**



209 491
habitants

21^{ème}
communes

34
AGENTS
à votre service



92,54%
de performance énergétique
soit +1,6 point par rapport à 2019

91,15%
de disponibilité

-9%
de déchets ménagers
et assimilés par habitants
par rapport à 2010



5,26%
Le taux moyen de la
TEOM depuis 2019

59,04€HT
Prix du MWh chaleur
vendu par le Siom
(moyenne nationale : 74,60€HT)

529

points d'apports volontaires
soit 19 points de plus installés en 2019

23KG

de verre collectés par habitant
soit +8,2 % par rapport à 2019

208

visiteurs par jour
à la déchèterie de Villejust



15 500

éco-citoyens formés
depuis 15 ans



47

écoles (sur les 62 écoles publiques
élémentaires du territoire du Siom)
ont intégré le dispositif
des Écoles Durables
depuis sa création



12 823

tonnes d'emballages
de journaux et magazines
collectées et triées

13 521

tonnes envoyées
vers les recycleurs



160

tonnes de Déchets d'Équipements
Électriques et Électroniques (DEEE)
collectées sur rendez-vous



20 837 MWH

d'électricité produite
pour les habitants du territoire
en un an



102 543 MWH

de chaleur produite
pour les habitants du territoire
en un an



« L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

sont des enjeux majeurs pour transformer durablement un territoire. »

En 2020, la sécurité sanitaire des agents et des usagers a été au cœur des actions du Syndicat, comment concilier ces mesures avec la continuité d'une activité de service au public ? Le point avec Nathalie Bruneau, Directrice Générale des Services du Siom de la Vallée de Chevreuse.

Pourriez-vous nous parler des évolutions dans le domaine des déchets ?

Ce domaine a opéré, depuis plusieurs années, une véritable mutation. Initialement axées sur l'élimination des déchets par enfouissement, les politiques publiques en matière de traitement des déchets ont progressivement basculé vers le réemploi, le recyclage et la valorisation. Et c'est de cette faculté d'anticipation dont le Siom a toujours su faire preuve, tout en maintenant ses objectifs, pour proposer aux usagers de nouveaux services résolument tournés vers l'efficacité, l'efficacité et la qualité. Le fonctionnement de l'Unité de Valorisation Énergétique du Syndicat en est la plus parfaite illustration puisque cet équipement, qui produit de la chaleur et de l'électricité, génère des charges financières mais également des recettes qui bénéficient à tous les usagers. Un modèle techniquement ambitieux qui permet de concilier service public et équilibre économique avec comme finalité : la valorisation énergétique des déchets ménagers et la maîtrise de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Comment avez-vous pu maintenir les services du Siom durant cette année 2020 ?

Nous avons mis en place des Plans de Continuité des Activités afin d'organiser en coordination la poursuite des tâches opérationnelles, d'assurer le maintien et la continuité de ses activités essentielles de service public. Grâce à cette organisation de crise, nous avons continué à collecter les déchets de plus de 209 000 habitants du territoire tout en assurant la sécurité des agents du Siom et de tous nos prestataires. Les unités de traitement ont continué à valoriser les déchets ménagers. Les services de la déchèterie ont été arrêtés durant le premier confinement et dès le mois de mai, nous avons pu les ouvrir en mettant en place le dépôt des déchets sur rendez-vous pour la sécurité des usagers. Grâce à la mobilisation de tous, nous avons pu passer cette période difficile et nous sommes résolument tournés vers l'avenir. L'efficacité énergétique, la transition écologique et l'économie circulaire sont des enjeux majeurs pour transformer durablement un territoire. Ce sont ces objectifs que porte le Siom pour les 21 communes. ◊





DES ÉQUIPES
MOBILISÉES



PARTIE 1

MOBILISÉS POUR UN SERVICE PUBLIC RÉSILIENT FACE À LA CRISE

La communication 100% numérique	16
La sensibilisation et la prévention à l'ère du 4.0	18
Collecte des déchets : une continuité de service assurée.....	22
Collecte des entreprises et Redevance Spéciale : un engagement mutuel.....	24
La déchèterie de Villejust : un service essentiel aux habitants.....	26

PARTIE 2

AU CŒUR DES TRANSITIONS ÉNERGÉTIQUES ET ÉCOLOGIQUES

Politique environnement énergie : de forts engagements.....	32
L'UVE du Siom : des performances durables.....	34
Qualité du tri et valorisation : bilan 2020	37
Le Siom investit dans l'économie circulaire	39

LA CARTE
DU TERRITOIRE
ET SES ÉLUS
encartée

LE CERCLE
VERTUEUX
DES DÉCHETS
page 28

GLOSSAIRE
page 42

LE RAPPORT
TECHNIQUE ET
FINANCIER
encarté



PARTIE 1



MOBILISÉS POUR UN SERVICE PUBLIC RÉSILIENT FACE À LA CRISE

UNE COMMUNICATION 100% NUMÉRIQUE



Pendant cette année particulière, le Siom a dû maintenir le lien avec ses habitants. Il a su rapidement s'adapter en déployant une communication numérique pour informer des évolutions de la collecte dans les 21 communes du territoire. Grâce à l'application Siom Direct, ses réseaux sociaux, son site web et sa newsletter mensuelle, le Siom a ainsi pu communiquer en temps réel sur l'activité de son service de déchets.

Suite au premier confinement, une augmentation de 167% des consultations du site internet du Siom a été observée, avec plus de 59 530 visiteurs uniques ! La page de la déchèterie-ressourcerie a été l'une des plus plébiscitées avec plus de 251% de visiteurs, un record qui démontre bien l'intérêt des habitants pour ce service.

Par ailleurs, les éditions spéciales de la newsletter ont été largement consultées par les abonnés avec un taux d'ouverture de plus de 55%. Solidaire, le Siom a également souhaité participer au soutien des villes et des acteurs locaux, en relayant les initiatives menées sur le territoire via ses différents médias.

Les agents du Siom ont été fortement mobilisés pour faire vivre l'information auprès de ses habitants. À cet effet, il a été nécessaire de développer une communication plus forte, au plus près des administrés mais aussi des agents de la collectivité, pour assurer la continuité du service public.

L'année 2020 a ainsi été marquée par le déploiement d'une communication interne renforcée, les départements de ressources humaines et de communication ont travaillé conjointement pour maintenir le nécessaire contact entre les agents et les services.

Essentiellement basées sur une communication numérique, les campagnes créées par le Siom ont permis à la population d'adopter de nouveaux réflexes de contact et d'information de leur service public. ◊



PERSPECTIVES

SANDRINE GELOT

1^{re} VICE-PRÉSIDENTE DU SIOM EN CHARGE DE LA COMMUNICATION
MAIRE DE LONGJUMEAU

Garder le lien avec les habitants du territoire et les informer durant la crise sanitaire était essentiel.

Comment avez-vous réussi à maintenir ce contact ?

Nous nous sommes adaptés au fur et à mesure. La communication a joué tout son rôle puisque nous ne pouvions pas nous rencontrer. Au Siom, nous avons déjà déployé des outils dématérialisés tels que notre application Siom Direct qui permet d'informer en temps réel les habitants des 21 communes du territoire. La communication interne a également été primordiale pour maintenir le lien avec les agents. Nous avons généralisé la pratique de la visioconférence chaque fois que cela était possible, tout en organisant le télétravail.

Quelles sont les grandes actions de la communication à venir du Siom ?

L'enjeu de la communication est d'accompagner les projets et changements que nous allons mettre en œuvre tels que la réduction des fréquences de collecte, les rappels des gestes de tri, la mise en place de la collecte des biodéchets et la construction de la déchèterie-ressourcerie du Plateau de Saclay, entre autres. Ce sont des projets d'avenir pour nos habitants, fortement mobilisés sur ces sujets ! ◊



FÊTE DE LA RÉCUP' UNE 10^E ÉDITION adaptée mais MAINTENUE !

À l'occasion de cet anniversaire et malgré le contexte sanitaire, le Siom a maintenu sa traditionnelle journée portes ouvertes le 11 octobre dernier. Bien que le vide greniers n'ait pu se tenir, les habitants ont répondu présents. Plus de 600 d'entre eux sont ainsi venus profiter des animations et des stands.

Pour cette 10^e édition, le Siom a décidé de valoriser la contribution des acteurs locaux qui, par leur savoir-faire et leur engagement, participent au développement durable du territoire. Producteurs, associations, entreprises, écoles et partenaires du syndicat ont présenté leurs produits, technologies, innovations et autres initiatives éco-responsables : depuis l'alimentation jusqu'aux transports, en passant par le jardinage au naturel, le réemploi ou le recyclage, chaque thématique a trouvé preneur ! Placée sous le signe de la solidarité, la Fête de la Récup' a permis d'organiser une tombola en soutien à l'association Emmaüs des Ulis. Les visiteurs ont également pu partager en famille ou entre amis les animations ludiques et interactives de l'Espace Pédagogique. En lumière cette année : le tout nouveau site internet Tritouland, spécialement développé pour la poursuite par les plus jeunes du programme pédagogique centré sur l'importance du tri des déchets. ◉



LA SENSIBILISATION ET LA PRÉVENTION À L'ÈRE DU 4.0

Investi dans une politique volontariste de sensibilisation et de prévention, le Siom a souhaité accentuer les opérations à destination de la population en 2020. Ces actions représentent la pierre angulaire du Contrat d'Objectifs Déchets et d'Économie Circulaire (CODEC) dans lequel il s'est engagé. L'ambition de ce contrat : réduire de 10% la quantité de DMA par rapport à 2010, comme le prévoit la Loi de la Transition Énergétique et de la Croissance Verte.

LES ÉCOLES DURABLES : UNE ANNÉE DÉMATÉRIALISÉE

Créé en partenariat avec l'Éducation Nationale, ce dispositif phare du Siom permet de former et sensibiliser les enfants aux gestes de tri et à la réduction des déchets. Depuis sa création, 47 écoles et plus de 15 000 étudiants ont pu être sensibilisés. Pour l'adapter aux périodes de fermeture des écoles, le Siom a proposé aux établissements des activités à distance. Des animations tri en visioconférence ont notamment été organisées avec l'école du Centre à Gif-sur-Yvette. Les élèves et les enseignants ont ainsi pu bénéficier du programme de sensibilisation et de quizz en ligne, malgré les périodes de confinement. ◊



LE #ZÉRODÉCHET
CONNECTÉ
POUR LES JUNIORS

Les enfants et adolescents ont aussi pu découvrir en exclusivité le site pédagogique créé par le Siom, Tritouland. Lancé durant cette année 2020 afin de maintenir le niveau de formation des juniors, ce portail web permet de prolonger la politique de sensibilisation du Siom en apportant un outil numérique supplémentaire aux équipes enseignantes. De plus, les plus jeunes comme les parents peuvent y accéder et disposer librement de toutes les ressources mises en ligne !

À travers des jeux et des vidéos, ce site leur donne les clefs pour agir au quotidien et aller vers le #zérodéchet !

FORMATIONS COMPOSTAGE, ATELIERS DE LUTTE CONTRE LA NOCIVITÉ : UN SUCCÈS

Suite au confinement, de nombreux habitants ont découvert l'intérêt du compostage. En 2020, plus de 20 formations ont été organisées en visioconférence, permettant de sensibiliser plus de 400 habitants du territoire. Ces derniers ont pu faire l'acquisition d'un composteur ou d'un lombricomposteur pour valoriser leurs propres déchets dans leurs jardins. Près de 30% des déchets ménagers peuvent être valorisés par ce biais, c'est dire si ce geste est précieux pour l'environnement.

Le compostage a également été rendu possible pour les résidences collectives, les écoles et les services publics. Le Siom a installé dix composteurs collectifs dans des immeubles et grandes écoles du territoire et touché 378 habitants et étudiants. Un premier pas vers le tri à la source des biodéchets, obligatoire à partir de décembre 2023. Les ateliers « Nocivité », animés par Karine Balzeau, médiatrice de l'agence La Coccinelle à 7 points, se sont également poursuivis, mettant à l'honneur le ménage et la beauté au naturel. Conseils et astuces ont été dispensés à plus de 50 familles, désormais éclairées sur la fabrication de ces produits nuisibles et coûteux. ◊



PERSPECTIVES

BRICE CAHAREL

1^{er} VICE-PRÉSIDENT DU SIOM EN CHARGE DE L'ÉDUCATION ET DE LA SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE
ADJOINT AU MAIRE DE GOMETZ-LE-CHÂTEL

Le Siom est pleinement engagé dans la sensibilisation des plus jeunes. Comment ont-ils pu en bénéficier durant cette année ?

Depuis de nombreuses années, le Siom développe son plan de sensibilisation auprès des écoles du territoire. Il met en place des animations pédagogiques à destination des élèves des écoles élémentaires autour de l'économie circulaire, des enjeux de la réduction des déchets tels que le tri sélectif et la valorisation, la prévention des déchets avec la règle des 3R (Réduction, Réutilisation, Recyclage), les écogestes, la valorisation organique, le réemploi. Ce programme se répartit sur trois années scolaires.

En 2020, nous avons maintenu plusieurs ateliers en visio-conférence. Les agents du Siom sont en contact régulier avec les écoles pour poursuivre leurs actions. Cette année, nous avons lancé un site web à destination des enfants et des adolescents : Tritouland. Outil pédagogique et base de travail pour les enseignants, cette plateforme en ligne permet aux enfants d'apprendre en jouant et en testant leurs connaissances sur la vie des déchets et l'économie circulaire.

Les jeunes sont-ils plus sensibles à la protection de l'environnement ?

Cette crise sanitaire aura sans doute permis aux jeunes de prendre davantage conscience de l'importance de la protection de leur environnement ! Les méfaits de notre surconsommation ont été mis en évidence et ont frappé, il me semble, l'ensemble des générations. Nous devons changer nos mauvaises habitudes.

En permettant à chacun de changer et de devenir acteur de son avenir et de son territoire, le Siom et ses animations sont un rouage de cet immense challenge ! ◊

**+ DE 20
FORMATIONS**
ont été organisées en visioconférence
en 2020, permettant de sensibiliser
plus de 400 habitants
du territoire !

LES FAMILLES RELÈVENT LE DÉFI !



Les 60 familles engagées dans la deuxième édition du Défi Zéro Déchet de 2019-2020 n'ont pas été freinées par le confinement, grâce aux activités et aux supports digitaux proposés par le Siom et l'association OSE ZD.

Des ateliers-conférences en ligne ont été organisés pour poursuivre la sensibilisation : les familles sont ainsi parvenues à réduire de 16% leur production de déchets ménagers.

La 3^e édition a été lancée en novembre 2020, en visioconférence. Cette nouvelle saison se déroule sous le signe de la digitalisation et du partage entre les familles, notamment à travers "un défi inter-familles" sur l'application Slack. Une façon pour elles de garder le lien durant cette période ! Les familles continuent à travailler ensemble à la réduction de leurs déchets de 20% d'ici la fin de leur Défi... ♦





PERSPECTIVES

JEAN-JACQUES DEBRAS

2^e VICE-PRÉSIDENT DU SIOM
EN CHARGE DES DÉCHÈTERIES / RESSOURCERIES ET DE LA PRÉVENTION
CONSEILLER MUNICIPAL DE SACLAY

Dans le cadre du Contrat d'Objectifs Déchets et Économie Circulaire, vous avez mis en place de nombreuses actions de prévention et de sensibilisation. Quel a été l'impact de ce CODEC ?

Le premier objectif de ce CODEC a été la réduction de 10% des déchets ménagers par rapport à 2010 sur le territoire. Et nous l'avons atteint ! Nous avons également développé des programmes de valorisation des déchets : le Défi Zéro Déchet en familles ou encore la mise en place du tri à la source des biodéchets dont nous lancerons l'expérimentation l'année prochaine. Les formations au compostage, les ateliers beauté ou jardinage au naturel permettent aussi de contribuer à la réduction des déchets et à leur recyclage.

Pour ce nouveau mandat, vous allez construire le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés. Quelles sont les premières orientations que vous souhaitez donner à ce plan ?

Le PLPDMA assurera la continuité des actions que nous engageons depuis plusieurs années, avec le Plan Local de Prévention et le CODEC. Nous déployons une politique forte de prévention et de sensibilisation auprès de la population. Nous souhaitons associer les habitants à ce programme local. La réflexion participative et concertée est indispensable pour porter un projet commun pour 2021-2026. ◊



Trois nouveaux bacs composteurs ont été installés au sein de notre campus et plus de 40 appartements ont été dotés de bio-seaux. Ces équipements permettent aux étudiants de trier leurs biodéchets au quotidien. Ce sont également de bons outils pour les sensibiliser à la valorisation des déchets et ainsi souligner l'importance du geste de tri. Accompagnés de maîtres-composteurs, ils ont pu appréhender l'ensemble du processus biologique à l'œuvre. Les étudiants fabriquent ainsi de façon autonome leur propre compost et l'utilisent dans leur potager.

Anne-Sarah Socié
CHARGÉE DE MISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE,
ÉCOLE POLYTECHNIQUE



LE PLPDMA C'EST QUOI ?

Les Programmes Locaux de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) sont devenus obligatoires pour les collectivités territoriales. À la différence des PLPOMA (Programme Local de Prévention des Ordures Ménagères et Assimilées) qui comprennent les ordures ménagères résiduelles, les emballages et le verre (OMA), les PLPDMA incluent les déchets végétaux, les encombrants et les flux issus de la déchèterie pour avoir une vision circulaire des actions engagées par la collectivité. Le PLPDMA aura notamment pour objectif de réduire les DMA (Déchets Ménagers et Assimilés) produits par les 21 communes du Siom au moyen d'un programme d'actions en continuité avec le CODEC dès 2021.



COLLECTE DES DÉCHETS : UNE CONTINUITÉ DE SERVICE ASSURÉE

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire. Comme tous les grands opérateurs du secteur des déchets, le Siom de la Vallée de Chevreuse et ses prestataires ont dû déployer un plan de continuité d'activité (PCA) et modifier l'organisation des collectes.

5134

tonnes d'encombrants collectés
sur les 21 communes du territoire
en 2020 contre 4476 tonnes
en 2019

Une augmentation significative des tonnages de déchets collectés

Lors du premier confinement, les tonnages de déchets ménagers collectés ont augmenté significativement. Pour faire face à cette amplification, plus de 30 jours de collectes supplémentaires tous flux confondus ont été planifiés sur le territoire du Siom. Les usagers ont ainsi pu continuer à trier leurs déchets dans de bonnes conditions. En moyenne, chaque semaine, 1 732 tonnes de déchets ménagers ont pu être collectées, contre 1 622 tonnes en 2019.

Des agents de collecte mobilisés

Les habitants du territoire ont pu compter sur l'engagement sans faille de tous les agents pour répondre à l'importante hausse des tonnages d'encombrants collectés. Sur la seule période de mi-mars à mai 2020, cela représente entre 30% et 35% de plus par rapport à la période de janvier à mi-mars 2020 !

Des collectes exceptionnelles ont été mises en place pour répondre à ce fort besoin. La société Sepur, prestataire de collecte, et le Siom ont ainsi planifié 14 jours de tournées supplémentaires pour assurer l'enlèvement sur appel des DEEE de mars à juin. S'y sont ajoutées 18 tournées spécifiques pour assurer l'afflux des demandes d'enlèvement des encombrants.

Certes ponctuelle, cette forte croissance des déchets « d'activités confinées » est d'autant plus remarquable qu'elle est le fruit du tri des habitants.

Préserver la salubrité de l'espace public

Suivant les recommandations du Haut Conseil de Santé Publique, le Siom a décidé, en avril 2020, d'aider les communes pour le nettoyage des points d'apports volontaires, spécifique en période d'épidémie. Au programme : fourniture du produit biocides* et lavage-désinfection des bornes enterrées dédiées aux dépôts des ordures ménagères et des emballages.

Vers la réduction des déchets

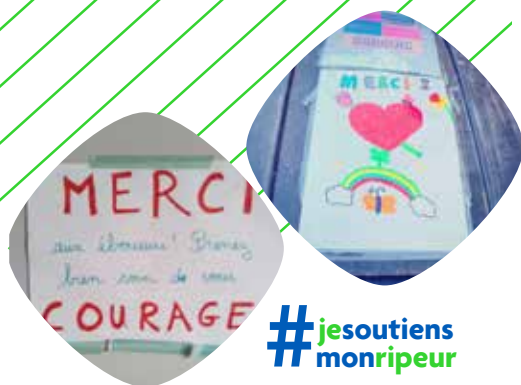
L'année 2020 a été marquée par la préparation du nouveau marché de collecte des communes de Ballainvilliers, La Ville-du-Bois, Linas et Montlhéry en vue

d'une mise en œuvre en 2021. Son objectif : optimiser les circuits de collecte dans le but de limiter les impacts environnementaux liés aux ramassages des déchets et développer le service à la demande

Entre 30% et
35% d'encombrants
supplémentaires collectés
entre janvier
et mi-mars 2020.

(la collecte sur appel des DEEE et encombrants), déjà déployé dans 14 villes du territoire du Siom.

Le Siom a également travaillé sur la mise en place du tri à la source et de la collecte des biodéchets et donnera, dès 2021, la possibilité aux producteurs non ménagers de son territoire d'expérimenter ce nouveau service. ◊



#jesoutiens
monripleur

La crise sanitaire n'aura pas eu raison de notre engagement auprès des communes du Siom et de leurs habitants. D'ailleurs, les nombreux messages rencontrés au fil des tournées lors du premier confinement ont eu un impact très fort sur les équipes. Cela a donné encore plus de sens à leurs missions au quotidien.

Sophie Débois
RESPONSABLE DE L'AGENCE SEPUR À VILLEJUST,
PRESTATAIRE DE COLLECTE DU SIOM

*Les biocides regroupent un ensemble de produits destinés à détruire, repousser ou rendre inoffensifs les organismes nuisibles, à en prévenir l'action ou à les combattre. Ils comprennent 22 types de produits différents dont les désinfectants classés de 1 à 5 (ex. : désinfectants pour les mains, pour l'eau, pour les équipements, etc.)



PERSPECTIVES

GILLES CORDIER

6^e VICE-PRÉSIDENT DU SIOM EN CHARGE DE LA COLLECTE ET DES PROSPECTIVES BIODÉCHETS
ADJOINT AU MAIRE DE PALAISEAU

La collecte a été maintenue durant la crise sanitaire dans les 21 communes. Quelles conclusions tirez-vous de cette période ?

Le Siom et l'entreprise de collecte ont su être au rendez-vous. Nous avons montré une réelle capacité d'adaptation grâce à une forte mobilisation et une grande implication de tous les agents. Chacun a œuvré pour assurer la continuité d'un service public de haute qualité, essentiel pour les habitants.

Plus globalement, quelles sont les évolutions à venir dans le domaine de la collecte des déchets ?

Depuis le lancement du tri sélectif à tous les emballages plastiques en 2016, nous constatons une baisse régulière de la quantité d'ordures ménagères dans les bacs. Aujourd'hui il nous apparaît donc indispensable de nous interroger sur les fréquences de collecte et de les adapter aux besoins des habitants. Notre objectif : maintenir un très bon niveau de service en réduisant toujours davantage notre empreinte carbone.

Qu'en est-il de votre réflexion sur les biodéchets ?

Nous lançons la collecte des biodéchets des professionnels et des écoles en 2021 ; nous souhaitons l'expérimenter auprès des habitants dans plusieurs villes du Syndicat début 2022. Il s'agit ici de familiariser la population le plus tôt possible à ces évolutions, avant la mise en place obligatoire, début 2024. En déployant la collecte séparée des biodéchets, les habitants sont incités à trier plus et mieux. ◊

LE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS EN 5 ÉTAPES !

La Loi conduit à une généralisation du tri à la source pour tous des biodéchets dès 2024. Le Siom a la volonté de proposer aux habitants et acteurs du territoire ce nouveau service qui sera déployé en plusieurs phases :

- Premier semestre 2021**
- PHASE 1** ◊ Dotation de bacs et lancement du service de collecte aux gros producteurs
- PHASE 2** ◊ Dotation de tables de tri et lancement du service de collecte aux écoles élémentaires
- Deuxième semestre 2021**
- PHASE 3** ◊ Dotation de bacs et lancement du service de collecte des biodéchets aux marchés alimentaires
- 1^{er} janvier 2022**
- PHASE 4** ◊ Dotation de bacs et expérimentation de la collecte des biodéchets sur l'habitat pavillonnaire dans plusieurs villes volontaires du territoire
- D'ici 2023**
- PHASE 5** ◊ Généralisation du dispositif à toutes les communes du SIOM



COLLECTE DES ENTREPRISES ET REDEVANCE SPÉCIALE UN ENGAGEMENT MUTUEL

Depuis le début de la crise sanitaire, les maires et les élus du territoire se sont mobilisés aux côtés des acteurs économiques pour faire face à l'urgence de la situation.

Durant cette période, l'économie a tourné au ralenti. De nombreux établissements ont vu leurs activités fortement diminuer. Conscient des difficultés qu'ils ont rencontrées, le Siom a décidé de mettre en œuvre une mesure exceptionnelle en leur faveur. Le Comité syndical du Siom a décidé, unanimement, le 7 décembre 2020, de ne pas appliquer la révision tarifaire annuelle de ce service de collecte et de traitement des déchets pour 2021, qui aurait généré une hausse de 3,34%. La redevance spéciale est ainsi maintenue au même tarif que l'année 2020, soit à 17,42€ le m³.

Un levier pour la réduction des déchets

Les producteurs de déchets non ménagers (entreprises, commerces, administrations, activités des services publics, etc.) peuvent choisir de contractualiser avec un opérateur privé ou d'utiliser le service public, en payant

une redevance spéciale pour la collecte de leurs déchets. En optant pour ce dispositif, ils font le choix d'une gestion et d'une valorisation de leurs déchets par un acteur engagé dans la réduction des déchets du territoire.

La redevance spéciale se révèle être un levier essentiel pour inciter au comportement éco-citoyen, à réduire la production de déchets à la source et contenir au mieux les coûts de gestion. Cette fiscalité permet en effet de limiter la contribution financière des petits producteurs de déchets qui sont déjà assujettis à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et les gros producteurs dépassant le seuil des 1 320 litres sont ainsi amenés à repenser leur production.

Ce service s'inscrit finalement dans une démarche commune : le choix d'un comportement plus vertueux en faveur de l'environnement. ◊

Bruno Martin, Directeur du Parc Technopolis de Courtaboeuf, assujetti à la redevance spéciale, dispose de bacs spécifiques à couvercle orange pour la gestion des déchets du parc d'activités.

885
CONVENTIONS
de redevance spéciale
ont été passées entre des acteurs
du territoires et le Siom
pour un parc de **6 491 bacs**





PERSPECTIVES

LAËTITIA HAMON

10^e VICE-PRÉSIDENTE DU SIOM EN CHARGE DES RELATIONS
COMMERÇANTS, ARTISANS, ENTREPRISES, NOUVEAUX PROSPECTS ET
REDEVANCE SPÉCIALE
ADJOINTE AU MAIRE D'IGNY

Vous avez fait le choix de ne pas augmenter le tarif de la Redevance Spéciale malgré sa révision annuelle. Pourquoi ?

Chacun sait que la crise sanitaire et le confinement ont fragilisé notre tissu économique. Conscients des difficultés que de nombreuses entreprises rencontrent, nous avons décidé de neutraliser l'augmentation tarifaire de la redevance spéciale appliquée au service de collecte et de traitement des déchets pour 2020. D'autant plus qu'elle aurait généré une hausse de 3,34% !

Avec cette action, nous avons souhaité soutenir les entreprises, artisans, sociétés du territoire qui ont eu à supporter les conséquences financières de cette crise, afin de les aider dans la relance économique de leurs activités.

Toutes les communes du territoire appliquent-elles cette redevance spéciale ?

Cette redevance spéciale sera étendue aux communes de Ballainvilliers, Linas, La Ville du Bois et Montlhéry.

La mise en place de cette tarification nécessite un travail préparatoire important ! Nous devons comprendre les enjeux et besoins des villes concernées et des professionnels qui y seront assujettis, d'où notre collaboration avec les communes pour les accompagner dans ces évolutions. ◊

.....

**LA REDEVANCE SPÉCIALE
EST MAINTENUE
AU MÊME TARIF
QUE L'ANNÉE 2020
SOIT À 17,42€ LE M³**

.....



Avec la crise sanitaire, nous avons dû stopper puis réduire notre activité. En évitant la révision des prix de la redevance spéciale pour 2020, le Siom a volontairement participé, aux côtés de l'État et des collectivités territoriales, au maintien de notre activité sur le territoire. Et nous l'en remercions !



Mr Gianni Teramo
DIRECTEUR DE L'HÔTEL
CAMPANILE PARIS SUD-SACLAY

LA DÉCHÈTERIE DE VILLEJUST UN SERVICE ESSENTIEL AUX HABITANTS

La déchèterie du Siom située à Villejust représente un maillon fort de la chaîne de l'économie circulaire du territoire. La plateforme a connu un fort succès ces dernières années.

Plus de 200 passages journaliers ont été enregistrés en 2020, soit au total 57 267 visites annuelles, ce malgré les périodes de fermeture exceptionnelle liées au confinement. Une fréquentation significative qui souligne à la fois l'importance de ce service de proximité mais qui traduit également une volonté des usagers de s'inscrire dans une démarche d'économie circulaire.

La sécurité en priorité

La déchèterie du Siom, au même titre que les autres établissements, a dû faire face à une situation inédite durant le confinement de mars 2020. Les différentes mesures de restrictions ont conduit dans un premier temps à la fermeture totale de la déchèterie. La mise en place d'un plan de continuité d'activité a permis la reprise du service en toute sécurité, dès le 18 mai.

Plusieurs mesures ont été prises par le Siom pour continuer à assurer le traitement et la valorisation des déchets des habitants du territoire et répondre au besoin.

Une réouverture rapide et attendue !

Un dispositif inédit a permis d'accéder à nouveau à la déchèterie-ressourcerie de Villejust. Cette réouverture, très attendue, s'est faite sur rendez-vous à la fois pour assurer une gestion optimale des flux d'usagers, mais aussi pour respecter les mesures d'hygiène édictées par le gouvernement. Ce service en ligne a

totalisé plus de 3 200 réservations en moins d'un mois. Cette affluence plus importante se justifie par l'arrivée sur le périmètre de service des communes de Ballainvilliers, La Ville-du-Bois, Linas et Montlhéry, pour lesquelles la plateforme de Villejust devient la déchèterie de référence. Plus de 500 visiteurs mensuels s'ajoutent ainsi à la fréquentation habituelle.

La déchèterie a finalement rouvert ses portes le 22 juin, sans rendez-vous, avec de nouvelles plages horaires. Ses agents ont joué un rôle majeur tout au long de cette période pour permettre à tous de continuer à trier et à recycler ses déchets.

La période printanière, propice aux travaux de bricolage et de rangement, s'est traduite par une hausse des dépôts de gravats. La déchèterie a vu augmenter le tonnage de ce flux de plus de 15% par rapport à 2019. 2 514 tonnes ont pu ainsi être acheminées vers les filières de recyclage.

Une campagne de livraison d'armoires de stockage de déchets dangereux a été menée. Quinze armoires ont ainsi été mises en service dans les centres techniques municipaux. ◊



Nous avons constaté une plus grande affluence des utilisateurs avec l'ouverture du service aux quatre nouvelles communes. Une adaptation a été nécessaire pour réaliser l'ensemble des opérations techniques et administratives et organiser l'activité dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité. Nous avons su relever le défi !



Noémie Roussel
AGENT DE DÉCHÈTERIE



Notre service a observé une accélération des rotations de caissons de la déchèterie de Villejust ainsi que ceux des Centres Techniques Municipaux. Ce constat est également valable sur les quatre autres déchèteries dont nous sommes en charge en Île-de-France. Cette forte activité durant la crise sanitaire a évidemment impacté notre service dans la gestion de ces plateformes. Nous nous sommes adaptés en faisant appel à des équipes de renfort.



Arnaud Pignet
CHEF D'ÉQUIPE DÉCHETS INDUSTRIELS NICOLLIN

DES TRAVAUX DE RÉNOVATION POUR LA DÉCHÈTERIE !

La déchèterie fera peau neuve en 2021 ! 285 000 € seront investis pour :

- ◊ optimiser le fonctionnement et améliorer la qualité d'accueil
- ◊ améliorer les conditions de travail des agents
- ◊ sécuriser la dépose des déchets par les usagers
- ◊ répondre à une nouvelle réglementation

Ces travaux porteront sur la structure de la plateforme, le stockage des déchets, les zones de déposes, mais également sur l'aménagement de l'information sur le site pour améliorer le parcours de dépôt des déchets et le service rendu à l'usager.



3 200
RÉSERVATIONS
en ligne à la déchèterie
en moins d'un mois

7 351,03 TONNES TRAITÉES
À LA DÉCHÈTERIE DE VILLEJUST

 Gravats 2 514	 Encombrants 1 774	 Incinérables 1 334	 Végétaux 591
 Ferraille 360	 DEEE 275	 Mobilier 195	 Déchets Diffus Spécifiques 184
 Textiles 80,23	 Réemploi Emmaüs 32,50	 Pneus 5,64	 Piles 3,85
 Huiles ménagères 1,59	 Ampoules 1,01	 Cartouches d'encre 0,50	 DASRI 0,06



PERSPECTIVES

IGOR TRICKOVSKI

3^e VICE-PRÉSIDENT DU SIOM EN CHARGE DE LA GESTION DES SITES,
DES SERVICES TECHNIQUES ET DE LA SÉCURITÉ
MAIRE DE VILLEJUST

Où en est la déchèterie-ressourcerie de Villejust en termes d'activité ?

La déchèterie de Villejust enregistre d'année en année une fréquentation exceptionnelle. La tendance s'est confirmée en 2020 et ce malgré la période de fermeture durant le premier confinement de mars. C'est une bonne chose. Cela souligne une volonté des habitants de bien trier leurs déchets en vue de leur recyclage.

Compte tenu de cette évolution, il est impératif d'avoir une réflexion sur nos équipements. La future déchèterie du Plateau de Saclay va élargir l'offre de service aux usagers sur le territoire.

La déchèterie-ressourcerie de Villejust a plus de dix ans. Ne risque-t-elle pas d'être moins attractive que celle que vous installez sur le Plateau de Saclay ?

En 2021, nous avons prévu des travaux de rénovation afin d'optimiser le fonctionnement et améliorer la qualité d'accueil. Ces travaux, d'un montant de 285 000 €, vont porter sur la modernisation, la sécurité et la communication sur le site. Nous pouvons par exemple citer le remplacement du compacteur et des caissons de réemploi, le changement du logiciel de contrôle d'accès, la pose de nouvelles communications sur chaque quai, etc. Tous ces aménagements et investissements permettront ainsi de mieux accueillir nos usagers ! ◊

**LA FUTURE DÉCHÈTERIE
DU PLATEAU DE SACLAY
VA ÉLARGIR L'OFFRE DE
SERVICE AUX USAGERS
SUR LE TERRITOIRE.**

LE CYCLE VERTUEUX DES DÉCHETS

SITE DU SIOM VILLEJUST

PLATFORME
DE STOCKAGE
DU VERRE

EMBALLAGES &
PAPIERS/CARTONS

11 525 tonnes

RESSOURCERIE
CAISSONS
EMMAÛS

32,5 tonnes

PARC
DE COLLECTE
en porte à porte

43 véhicules

BÂTIMENTS
ADMINISTRATIFS

UNITÉ DE
VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE

91 259 T
de déchets
valorisés

ÉLECTRICITÉ

20 837 MWh

CHALEUR
VALORISÉE

102 543 MWh

MÂCHEFERS
17 423 T

RÉFIOM
2 701 T

DÉCHÈTERIE
ET CTM

13 211 T

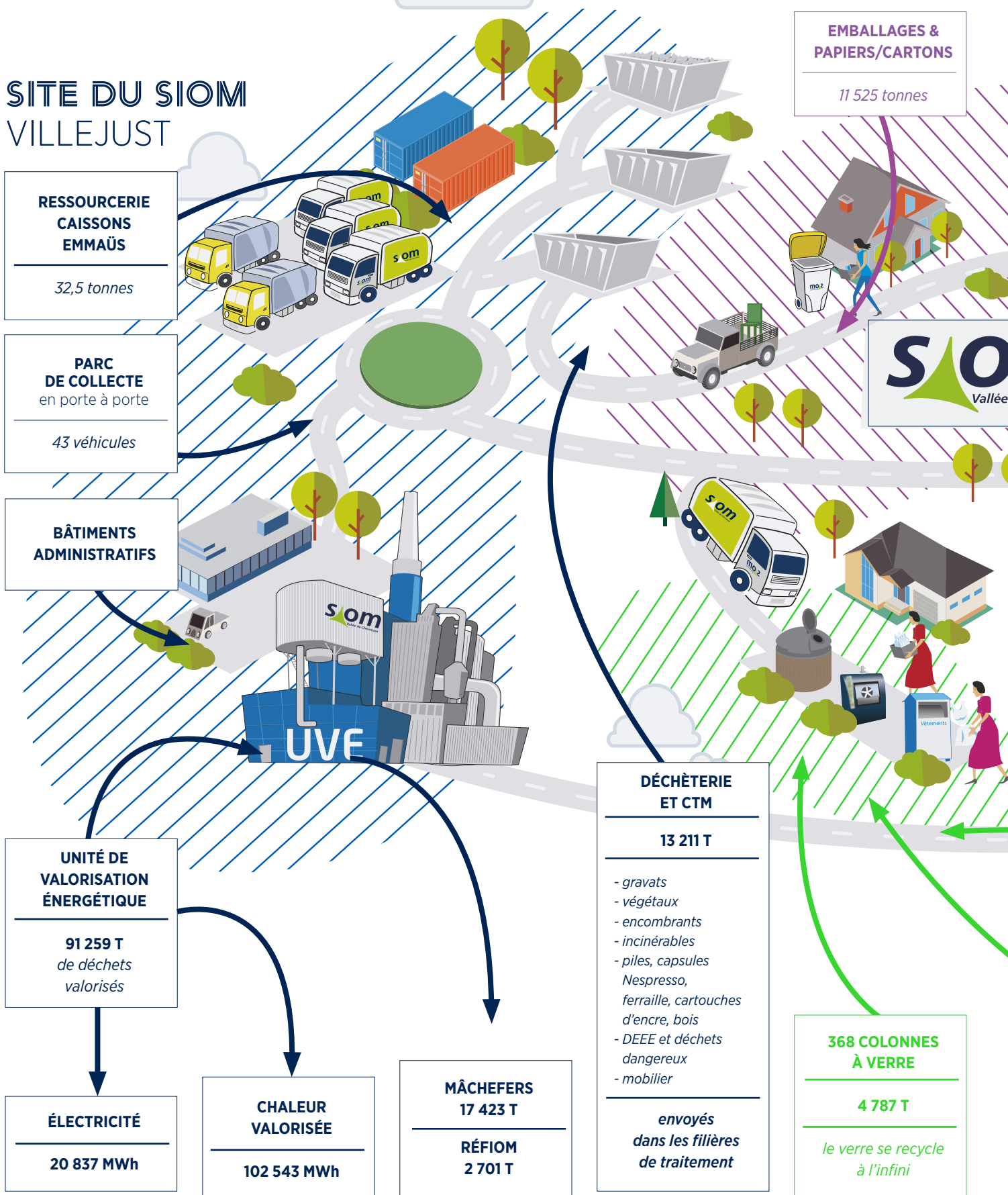
- gravats
- végétaux
- encombrants
- incinérables
- piles, capsules Nespresso, ferraille, cartouches d'encre, bois
- DEEE et déchets dangereux
- mobilier

envoyés
dans les filières
de traitement

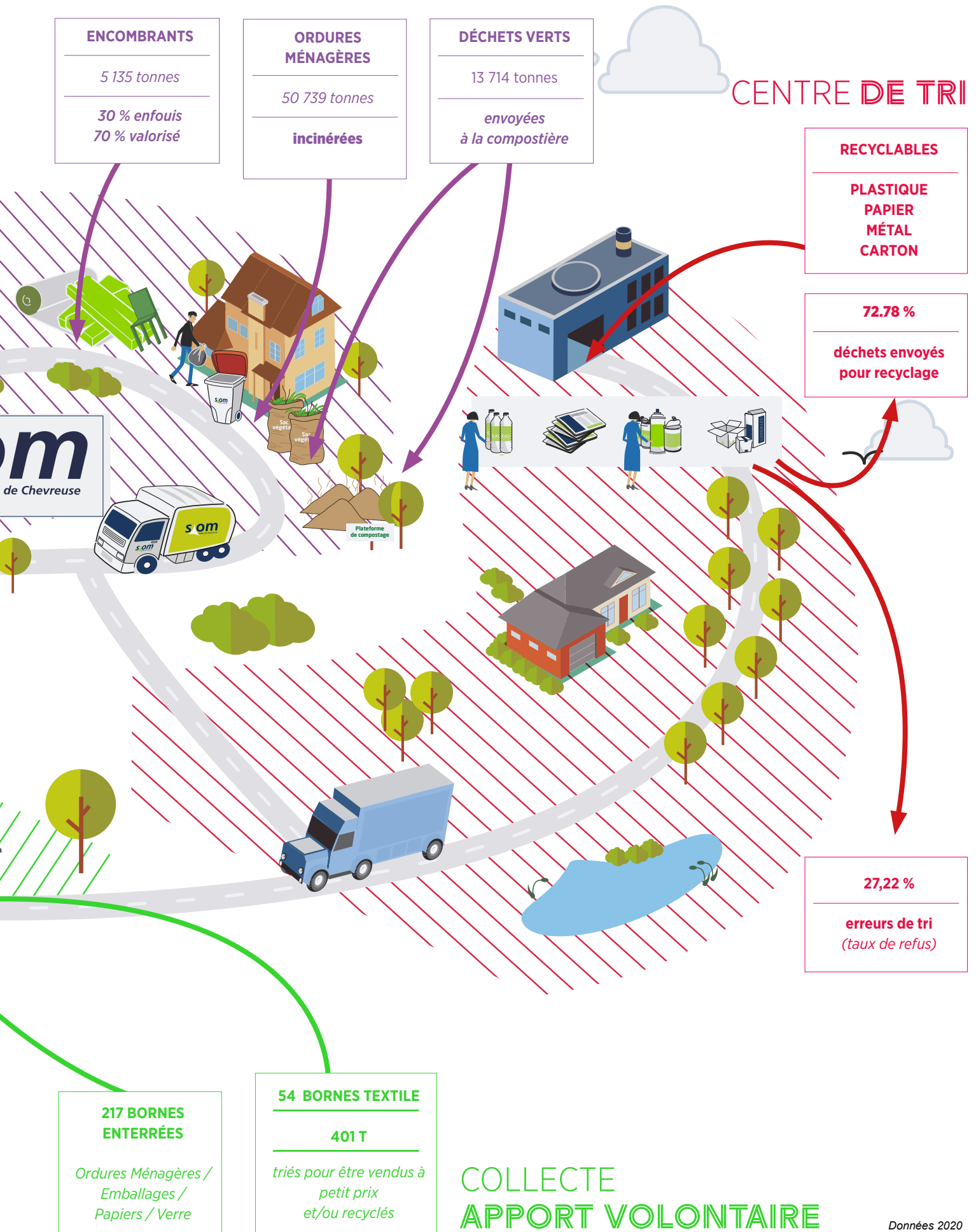
368 COLONNES
À VERRE

4 787 T

le verre se recycle
à l'infini



COLLECTE PORTE À PORTE



PARTIE 2

AU CŒUR DES TRANSITIONS ÉNERGÉTIQUES ET ÉCOLOGIQUES

POLITIQUE ENVIRONNEMENT ÉNERGIE DE FORTS ENGAGEMENTS

Depuis plus de 10 ans, le Siom est engagé dans une démarche volontaire de certification environnementale au travers de la norme ISO 14 001. En 2013, avec le déploiement de son Unité de Valorisation Énergétique sur le site, le Siom a développé une politique énergétique forte, l'amenant à candidater à la norme ISO 50 001, qu'il a renouvelée par la suite avec succès. Et ce n'est pas fini !

Tous les ans, les actions et résultats du Siom sont évalués lors d'audits. En 2020, les prestations de collecte des déchets, d'exploitation de l'usine de valorisation énergétique et du réseau de chaleur ont été jugées à un très bon niveau technique, grâce au travail engagé de ses agents et de ses différents prestataires.

Il en est de même pour les systèmes de management environnemental et énergétique qui, par leur maturité, permettent de maîtriser efficacement les impacts des activités du Siom. Avec une volonté d'efficience toujours plus forte, le Siom œuvre aujourd'hui sur l'élaboration d'une nouvelle stratégie politique qui englobera ses engagements en matière de qualité, d'environnement, d'énergie, de santé-sécurité et d'économie circulaire.

Ce projet élargira les perspectives du Siom et courra sur cinq années. Ce schéma directeur sera décliné sous la forme de plans d'actions annuels visant à atteindre les objectifs et cibles fixés, dans une démarche d'amélioration continue.

Les grands axes de cette nouvelle politique s'articuleront autour d'enjeux majeurs : la préservation des ressources naturelles et énergétiques, la protection de l'environnement, la réduction des risques d'accidents et l'intégration de l'économie circulaire au sein de toutes les activités du Siom.

En cohérence avec cette nouvelle direction, le Siom s'engagera dans la certification ISO 45 001 relative à la sécurité et au bien-être au travail. ◊

LA CERTIFICATION ISO 45 001

La norme ISO 45 001 est la première norme internationale à traiter de la santé et de la sécurité au travail, offrant ainsi un cadre unique aux organismes soucieux de cette problématique.



PERSPECTIVES

YANN CAUCHETIER

8^e VICE-PRÉSIDENT DU SIOM EN CHARGE DE LA DÉMARCHE QUALITÉ ET DES NORMES ISO
ADJOINT AU MAIRE DE GIF-SUR-YVETTE

Le Siom est certifié ISO 14 001 et 50 001 depuis de nombreuses années déjà, qu'en est-il en 2020 ?

En 2020, malgré la crise sanitaire, le Siom a maintenu un niveau élevé de maîtrise des risques et des impacts environnementaux et énergétiques. Notre système de management, développé depuis près de dix ans, ne cesse d'évoluer et de s'améliorer en intégrant les évolutions réglementaires et technologiques.

Le Siom a en outre su maintenir ses performances environnementales et énergétiques tout au long de l'année avec un excellent rendement du réseau de chaleur. La collecte des déchets a également continué tout au long de la crise sanitaire. De plus, la rationalisation de nos circuits de collecte a permis de réduire sensiblement notre empreinte carbone en diminuant le nombre de kilomètres parcourus par tonnes de déchets collectées.

Comment un syndicat de déchets conserve-t-il ses certifications d'une année sur l'autre ?

Garder ces certifications d'une année sur l'autre est un enjeu pour notre Syndicat ! Elles ne sont pas acquises indéfiniment et ne sont renouvelées que si nous apportons la preuve d'une amélioration continue de nos performances. Ces audits annuels auxquels nous nous astreignons sont un challenge pour nous.

Le bilan global dressé à cette occasion nous amène à vérifier les résultats obtenus. D'où une mobilisation permanente des élus, services, partenaires, et prestataires du Siom, dans la maîtrise de nos impacts environnementaux : un travail d'équipe indispensable !

Vous vous êtes fixés un nouvel objectif avec la certification 45 001. En quoi consiste-t-elle ?

Elle vise à impliquer l'ensemble des agents et prestataires dans le développement d'une culture de santé-sécurité au travail. Elle nous oblige à fournir des conditions de travail sûres et saines aussi bien pour nos agents que pour nos différents prestataires et nous engage notamment à réduire au maximum les dangers et les risques d'accident. Cette norme ISO 45 001 sera intégrée à notre politique environnement, énergie, qualité et économie circulaire. ◊

Le **Siom** collecte, traite et **valorise** vos déchets.



Un doute, Une question ?
Tél. : 01 64 53 30 00



Téléchargez l'application
siomDirect



L'UVE DU SIOM DES PERFORMANCES DURABLES

Activité essentielle de service public, l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) du Siom n'a jamais cessé de fonctionner durant les épisodes de confinement. Les équipes de Veolia, exploitant de l'UVE, ont ainsi travaillé main dans la main avec celles du Siom face à l'augmentation conséquente de déchets collectés (voir partie collecte).

Dans cette période particulière, l'UVE du Siom affiche encore des résultats excellents. Les capacités d'adaptation et de réactivité des salariés de Veolia et du Siom ont permis d'augmenter, à nouveau, la performance énergétique de l'UVE, passant de 91,10% en 2019 à 92,54% en 2020 !

Une performance énergétique qui flambe

Avec 91 259 tonnes de déchets incinérées, ce sont plus de 102 543 MWh d'énergie thermique qui ont été produits grâce à la chaudière à récupération d'eau surchauffée. Plus de 56% des besoins en chauffage et eau chaude sanitaire de la Ville des Ulis ont ainsi été couverts par l'UVE de Villejust.

Avec son turbo alternateur, l'UVE continue de transformer l'énergie

contenue dans la vapeur produite en énergie électrique, soit plus de 20 837 MWh cette année.

L'UVE du Siom, un système économique durable

En 2020, vingt personnes étaient mobilisées sur le site de l'UVE pour valoriser en énergie les déchets ménagers des 21 communes et ce, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Cette année encore, le réseau de chaleur du Siom compte parmi les plus compétitifs de France. En 2020, le Siom a appliqué une politique tarifaire très ajustée : 59 euros € HT par mégawatt-heure contre plus de 74 euros en moyenne pour le territoire national. En garantissant un prix constant et bien en dessous des tarifs des autres énergies (fuel, gaz, électricité...), le Siom s'inscrit comme un acteur essentiel de l'économie circulaire pour les abonnés de son réseau de chaleur. ◊

La pandémie de COVID-19 a impacté durement et durablement l'ensemble des activités essentielles du service public. Les usines de traitement et de valorisation des déchets ont dû s'adapter sur la base de nouvelles contraintes, avec notamment l'activation de plans de continuité d'activité. Il nous aura fallu gérer le manque de personnel, les distanciations et le respect des gestes barrières aux postes de travail, ainsi que les difficultés d'approvisionnement en consommables et en matériel. Sur le site de Villejust, l'activité a pu être maintenue grâce aux efforts de chacun d'entre nous !

Stéphane Desrues

DIRECTEUR DE L'UNITÉ OPÉRATIONNELLE DE L'UVE
DU SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE

92,54%
DE PERFORMANCE
ÉNERGÉTIQUE
en 2020





PERSPECTIVES

PATRICE GILBON

9^e VICE-PRÉSIDENT DU SIOM EN CHARGE DE L'ÉNERGIE, DE L'INCINÉRATION ET DU RÉSEAU DE CHALEUR
ADJOINT AU MAIRE DE VILLIERS-LE-BÂCLE

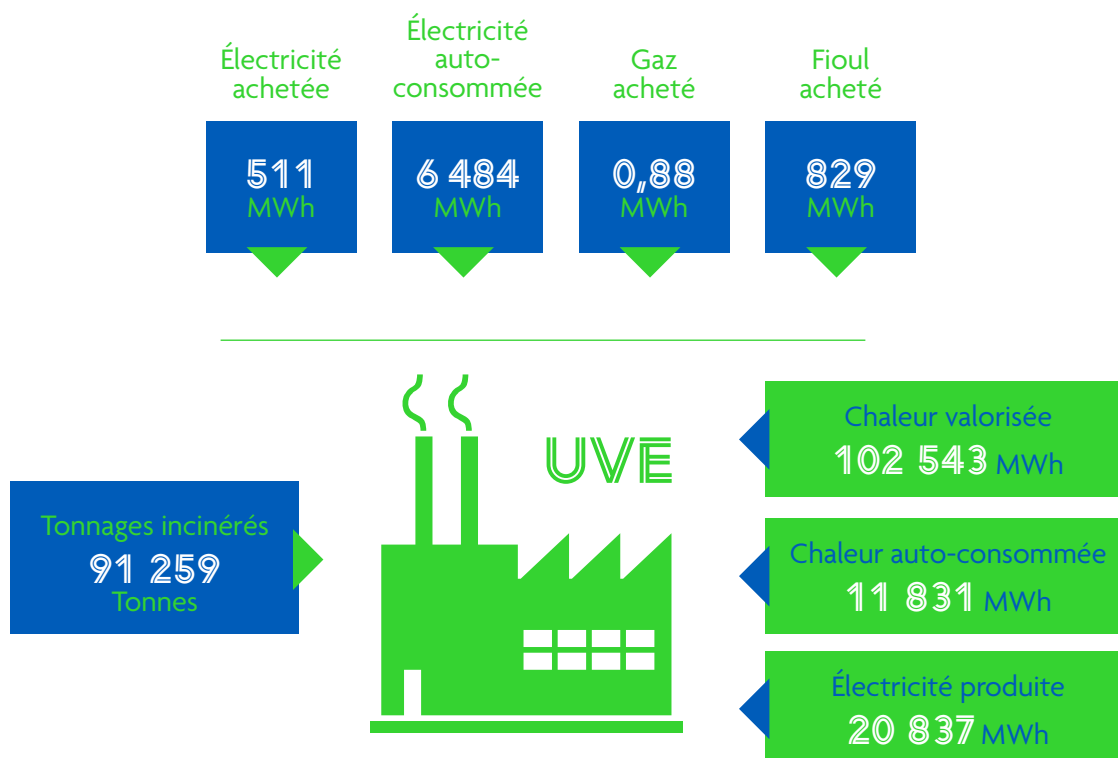
La performance énergétique de l'Unité de Valorisation Énergétique est, cette année encore, excellente. Comment l'expliquez-vous ?

Ces bons résultats ont été rendus possibles grâce à la modernisation des installations. Nous améliorons chaque année les process de l'usine. Ces résultats sont aussi le fruit d'une gestion optimale du site qui permet encore une fois d'atteindre un tel niveau de valorisation ! Le Siom peut ainsi tracer ce cercle vertueux de traitement et de valorisation des déchets.

Comment l'UVE s'intègre dans la valorisation des déchets du territoire ?

Elle complète l'offre globale du Syndicat dans une démarche d'économie circulaire. Nous avons également l'ambition d'envoyer le maximum de déchets vers les filières de traitement adéquates. L'Usine transforme les ordures ménagères qui n'ont pas la capacité d'être envoyées dans ces filières, en les valorisant en énergie : chaleur ou électricité. ◊

L'UVE DU SIOM, TOUJOURS PLUS PERFORMANTE



92,54% DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE
91,15% DE DISPONIBILITÉ

LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Tonnages réceptionnés à l'Unité de Valorisation Énergétique

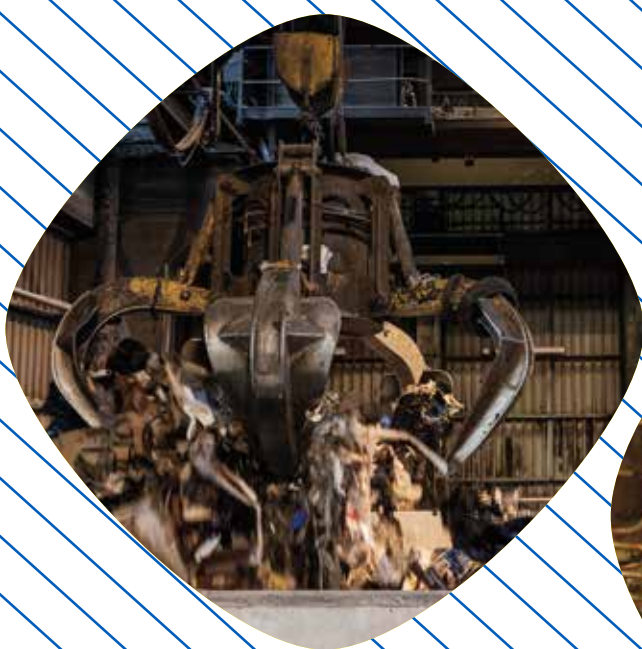
TONNAGES RÉCEPTIONNÉS À L'UVE	2019	2020	ÉVOLUTION 2019-2020
Apports des communes du SIOM	54 906	54 642	-0.5%
Apports extérieurs (autres Collectivités et clients)	43 319	37 863	-12.6%
Total déchets reçus à l'UVE	98 226	92 505	-5.8%
Dévoisement déchets suite aux travaux	-2 686	-1 596	-40.6%
Correction stock fosse	350	350	
TOTAL	95889	91259	-4.8%

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

TONNAGES RÉCEPTIONNÉS À L'UVE	2019	2020	ÉVOLUTION 2019-2020
Performance énergétique	91.10	92.54	1.6%
Production de chaleur (en MWh)	107 207	102 543	-4.3%
Production d'électricité (en MWh)	21 385	20 837	-2.6%
Vente d'électricité (en MWh)	14 961	14 864	-0.7%

Unité de traitement du Siom et tonnages traités
Un centre d'incinération avec valorisation énergétique

UNITÉ D'INCINÉRATION	CAPACITÉ DE L'ARRÊTÉ D'EXPLOITATION	QUANTITÉS INCINÉRÉES
Villejust	110 000 tonnes	91 259 tonnes



QUALITÉ DU TRI ET VALORISATION : BILAN 2020

Plus d'un milliard de colis ont été livrés en France en 2020. L'explosion du e-commerce et de la livraison à domicile ont engendré une forte augmentation de certains gisements de déchets (carton, plastique, etc.), perturbant considérablement l'industrie du recyclage. En parallèle, on note une quantité plus importante de déchets végétaux produits par les usagers du Siom qui ont accentué la hausse de la valorisation organique.

Sur le territoire du Siom, une évolution de plus de 7,6% des tonnages collectés de déchets recyclables (emballages, journaux, magazines, papiers divers...) a été constatée par rapport à 2019. Chaque habitant a ainsi produit plus de 3kg de déchets supplémentaires, une progression permettant une amélioration du taux de valorisation du Siom. En 2020, le Siom a collecté en porte à porte 820 tonnes de plus de végétaux qu'en 2019. Cela représente une hausse de 6,4 %, produisant un ratio par habitant trois fois supérieur à

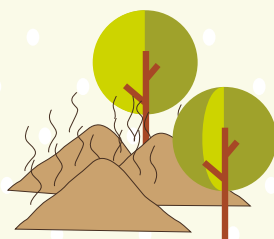
celui de la région Île-de-France. C'est dire l'importance de cette valorisation sur notre territoire.

Ces résultats sont en partie liés aux périodes de confinement qui ont suscité un intérêt particulier de nos usagers pour le jardinage. Sur les 16 358 tonnes collectées, nous avons pu produire 8 506 tonnes de compost et 20% ont pu être valorisés en filière bois-énergie. Ce compost est utilisé majoritairement en agriculture biologique dans notre région, permettant au Siom de participer activement au circuit de l'économie circulaire local.

LA VALORISATION DES DÉCHETS VERTS*

En 2020, le Siom a acheminé 16 358 tonnes de déchets verts sur les compostières de Semavert et Zymovert. Plus de 83%, soit 13 714 tonnes, ont été collectés en porte à porte.

16 358 tonnes
de déchets
verts collectés



52%
de compost



0,60%
d'indésirables



27,40%
d'évaporation



20% de bois d'énergie
issus des parties grossières de végétaux



8 506 tonnes

Les particuliers comme les professionnels (agriculteurs, paysagistes, jardiniers...) peuvent aussi en disposer. Une partie revient à la collectivité pour les espaces verts des mairies.



3 272 tonnes valorisées
en bois d'énergie à destination des
chaufferies industrielles

+ 4,64 %
augmentation des déchets
verts collectés en 2020
par rapport à 2019

* Répartition théorique selon données Zymovert



**+ DE 7,6 %
DE TONNAGES
COLLECTÉS
DE DÉCHETS
RECYCLABLES
en 2020**

Une communication de proximité pour mieux trier !

Malgré le contexte difficile lié à la crise sanitaire, le Siom a continué d'améliorer sa communication de proximité pour recycler plus. Dans ce cadre, une expérimentation solidaire a été menée dans les communes des Ulis et de Longjumeau. Cette expérience, lancée en partenariat avec l'agence EcoGestik et subventionnée par l'ADEME et CITEO, avait pour objectif de garantir une collecte innovante et solidaire pour augmenter le tri des emballages et des papiers en habitat collectif. Avec le soutien des bailleurs concernés, 230 signalétiques grandeur nature « ILT » (Information sur le Lieu de Tri) ont été apposées dans les locaux propreté et sur les abris conteneurs des résidences testées. Chaque tonne supplémentaire collectée a été convertie en don au profit de l'association la Voix de l'Enfant. Le but du dispositif ? Une hausse de 10% des tonnages d'emballages et de papiers collectés, objectif quasiment atteint dans certaines résidences et même dépassé dans d'autres avec une augmentation de 26% et 30% de la qualité du tri ! ◊



La mise en place des outils d'Information sur le Lieu de Tri dans les résidences de nos villes test a permis d'augmenter les tonnages collectés d'emballages à hauteur de 7%. De façon globale, la qualité du tri a progressé de 60%. Sur les meilleurs secteurs, le dispositif est très encourageant : on observe une hausse de 30 % de la quantité d'emballages triés avec une forte amélioration de la qualité proche des 100%. Ces résultats prouvent que cette action mobilise les citoyens, tout en garantissant une meilleure performance pour le recyclage et une dynamique d'économie circulaire durable.

Nicolas Pâris
DIRECTEUR DE L'AGENCE ECOGESTIK



PERSPECTIVES

MARC VIVIEN

12^e VICE-PRÉSIDENT DU SIOM EN CHARGE DU TRI ET DE LA VALORISATION
ADJOINT AU MAIRE DE BALLAINVILLIERS

Quelles conclusions peut-on tirer des chutes des prix de matières premières en 2020 et quels impacts pour le Siom ?

Avec la crise sanitaire, nous avons été confrontés à un effondrement des matériaux issus de la collecte sélective. La chute des cours du marché a obligé le secteur du recyclage à s'adapter en renforçant les obligations de qualité et les prestations nécessaires à ce service. Au Siom, nous avons donc dû être extrêmement vigilants sur la qualité du tri ! Cette situation a eu des retentissements sur le bilan économique, on peut notamment citer la filière du plastique où nos recettes ont chuté de 190 000 euros.

Les tonnages de déchets recyclables collectés ont-ils été plus importants cette année ?

En 2020, nous avons constaté une augmentation de 7,6 % des emballages, journaux et magazines collectés par rapport à 2019, représentant au total 833 tonnes supplémentaires. Cette évolution est notamment liée à la crise sanitaire avec une envolée des tonnages produits par les ménages. Une forte croissance de la production d'emballages, type cartons, a en effet été observée du fait du développement du e-commerce.

Comment apprécier l'extension des consignes de tri dans cette situation inédite ?

Depuis l'extension des consignes de tri en 2016, les tonnages de cartons ont progressé de plus 28 %. En 2020, 56 kg de déchets recyclables ont été collectés en moyenne par habitant contre 38 kg en 2010 ! Chaque année, nous réalisons des campagnes pour analyser les gisements d'emballages collectés, nous pouvons ainsi connaître la typologie de déchets du bac jaune. L'augmentation quantitative est donc réelle, mais les gestes du tri doivent sans cesse être réexpliqués pour maintenir la qualité du recyclage. ◊

**DEPUIS L'EXTENSION DES
CONSIGNES DE TRI EN 2016,
LES TONNAGES DE CARTONS
ONT PROGRESSÉ DE PLUS 28 %.**

LE SIOM INVESTIT DANS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

UNE SECONDE DÉCHÈTERIE-RESSOURCERIE POUR 2023 !

Le projet de la future déchèterie-ressourcerie se concrétise. Cette installation, qui verra le jour en 2023 sur le Plateau de Saclay, répondra à plusieurs enjeux tant environnementaux que socio-économiques du territoire.

Ouverte en 2007, la déchèterie du Siom, située sur le site de Villejust, connaît une importante fréquentation ces dernières années. 57 267 visiteurs ont été accueillis en 2020, représentant pas moins de 200 passages journaliers, soit deux fois plus qu'en 2011.

Fort de ce succès, le Siom installera une seconde déchèterie-ressourcerie dans la ZAC du quartier de l'École Polytechnique pour en absorber les flux et répondre aux besoins des habitants. Le futur équipement ouvrira ses portes fin 2023 aux 209 000 habitants des 21 communes du territoire et proposera plus de 6 000 m² consacrés à la valorisation et au réemploi, avec la volonté d'impulser une



dynamique d'économie circulaire dans ce lieu dédié.

Cette installation disposera de nouveaux services alliant recyclage et solidarité en impliquant aussi des acteurs de l'Économie Sociale

et Solidaire tels que le groupement « La Collective ».

Par ce projet d'intérêt collectif, le Siom ambitionne, avec ses partenaires, de continuer le chemin de la transition écologique et énergétique du territoire.



PERSPECTIVES

**JEAN-JACQUES
DEBRAS**

2^e VICE-PRÉSIDENT DU SIOM EN CHARGE DES DÉCHÈTERIES /
RESSOURCERIES ET DE LA PRÉVENTION
CONSEILLER MUNICIPAL DE SACLAY

Quels sont les enjeux autour de la déchèterie ressource Paris Saclay ?

La déchèterie de Villejust a vu sa fréquentation doubler en moins de dix ans, évoluant de 30 000 visiteurs en 2011 à plus de 70 000 en 2019 !

La construction d'une seconde déchèterie sur le Plateau de Saclay est devenue indispensable pour améliorer le service aux habitants.

Sur ce nouveau site, aux côtés de la déchèterie, sera implantée une ressource permettant la réutilisation d'objets en vue de leur donner une seconde vie. Cette initiative répond à notre ambition en matière d'économie circulaire : associer la déchèterie au réemploi et à la valorisation des déchets.

Comment allez-vous mettre en réseau ces deux déchèteries ?

Les deux déchèteries seront complémentaires en terme de couverture du territoire, et leur fonctionnement sera identique pour les particuliers. Celle du Plateau de Saclay, c'est une nouveauté, accueillera également les professionnels : artisans, commerçants, TPE/PME, établissements d'enseignement supérieur, services de police, de gendarmerie et de secours, services techniques des collectivités.

Où en est le projet ?

Le cahier des charges est finalisé et la procédure de sélection des entreprises se déroulera courant 2021. La déchèterie-ressource de Saclay ouvrira ses portes fin 2023.



PERSPECTIVES

DOMINIQUE FONTENAILLE

5^e VICE-PRÉSIDENT DU SIOM EN CHARGE DE L'ESS, DE L'INSERTION
ET DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE
MAIRE DE VILLEBON-SUR-YVETTE

Quelle est la place des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire dans vos projets et notamment la future déchèterie-ressourcerie Paris Saclay ?

L'ESS fait partie intégrante des projets du syndicat et ce depuis plusieurs années. La future ressourcerie de Paris-Saclay est l'exemple même de notre engagement dans cette démarche : nous allons en effet confier sa gestion à un Groupement Solidaire composé de trois structures spécialisées dans l'ESS et l'Insertion. Et ce n'est qu'un exemple, nous sommes fortement engagés dans le déploiement d'une économie respectueuse de l'environnement, des hommes et du territoire, qui met en avant des acteurs impliqués à nos côtés dans ce changement de paradigme économique.

Quels sont les projets sur la zone de Courtabœuf où est située votre déchèterie-ressourcerie de Villejust ?

Au Siom, nous participons au développement du territoire et sommes partie prenante de projets d'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) sur la zone de Courtabœuf.

Concrètement, nous produisons de l'énergie que nous partageons avec les entreprises voisines en vue d'optimiser les ressources localement et de réduire l'impact environnemental.

Nous travaillons aussi avec des acteurs de l'ESS sur le site de Villejust, notamment la Communauté Emmaüs à Longjumeau, dont nous sommes partenaires depuis plus de vingt ans. Ce partenariat permet d'apporter une seconde vie aux objets déposés à la déchèterie-ressourcerie de Villejust. Ces projets sont le socle d'une démarche vertueuse de transformation ou de valorisation des déchets sur le territoire.



AUX CÔTÉS DES ACTEURS DE L'ESS

Investi dans une démarche de responsabilité environnementale, sociale et sociétale, le Siom développe des partenariats avec de nombreuses entités portant des projets d'Économie Sociale et Solidaire.

Depuis plus de vingt ans, le syndicat est partenaire d'Emmaüs. Cette année, près de 33 tonnes d'objets tous types confondus ont pu être remis aux Compagnons d'Emmaüs en vue de leur apporter une seconde vie. Une contribution active à l'économie circulaire.

Le Siom recourt régulièrement aux services de de l'**ESAT de Villebon-sur-Yvette** (91), les Ateliers de la Prairie, qui œuvrent à l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap, pour des prestations diverses.

Le syndicat agit également aux côtés de l'entreprise sociale **Le Relais** qui favorise l'insertion sociale par la collecte des textiles. Les dons que celle-ci récupère des bornes implantées sur le territoire du Siom permettent, sur l'ensemble de la chaîne de valorisation, la création et le financement d'emplois durables.

Dans cette même démarche, les élus du Siom ont souhaité confier la gestion de la future déchèterie-ressourcerie, qui ouvrira ses portes sur le Plateau de Saclay en 2023, au groupement "**La Collective**" qui rassemble notamment trois associations sociales et solidaires du territoire : **La Recyclerie Sportive**, **Études et chantiers Île-de-France** et la **Ressourcerie créative**.

Plus qu'un acte solidaire et économique, le tri des déchets devient ici un acte citoyen. En plaçant l'humain au cœur de ses dispositifs, l'ESS apporte finalement des réponses aux nouveaux enjeux sociétaux. O



**Recyclerie
SPORTIVE**

Ateliers de la Prairie

siom
Vallée de Chevreuse

LE RELAIS

**La Ressourcerie
Créative**



PERSPECTIVES

ANNE HÉRY-LE PALLEC

7^e VICE-PRÉSIDENT DU SIOM EN CHARGE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
MAIRE DE CHEVREUSE

Quelles sont les actions fortes à venir en matière d'économie circulaire ?

Le Siom inscrit ses actions d'économie circulaire dans les Plans Climat Air Énergie Territorial de la Communauté Paris-Saclay et de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse. Nous pouvons notamment citer quelques exemples : nous lançons la collecte des biodéchets des gros producteurs puis des usagers en 2021-2022, notre déchèterie-ressourcerie du Plateau de Saclay ouvrira ses portes fin 2023 et s'inscrira dans une démarche d'écoresponsabilité.

Pourriez-vous nous donner d'autres exemples d'actions concrètes sur le territoire ?

Notre volonté est de sensibiliser les habitants. Nous organisons donc des formations et nous participons à toutes les actions relatives à ce sujet dans les communes telles que les Assises de la Transition Ecologique. Notre priorité est d'impulser une dynamique d'économie circulaire sur le territoire. ◊

LE SIOM AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le Siom est un acteur majeur de l'économie circulaire sur le territoire. C'est pourquoi il met en œuvre et pilote les actions du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) aux côtés des communes. Son objectif ? Faire des déchets une ressource à part entière !

Le Siom est engagé auprès des collectivités du territoire pour réduire les déchets et permettre la mise en place d'une économie circulaire cherchant à limiter les impacts environnementaux et à limiter le gaspillage des ressources. Il développe ainsi des actions en coordination avec les Plans PCAET de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse et de la Communauté d'Agglomération de Paris-Saclay.

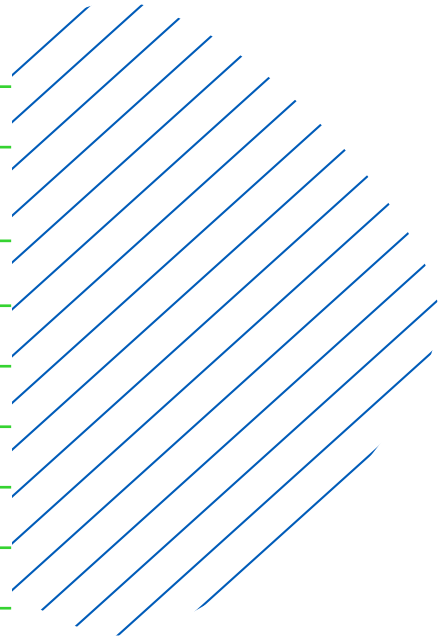
Le PCAET est un instrument majeur de la transition écologique combinant les politiques écologiques, énergétiques et économiques du territoire, mais aussi des stratégies d'amélioration de la qualité de vie des habitants. Il a vocation à décliner une feuille de route aux objectifs chiffrés et mesurables en matière de réduction de CO₂, d'augmentation de la production d'énergies renouvelables, de développement de l'économie circulaire et de reconquête de la qualité de l'air. ◊

NOS MISSIONS AU SERVICE DU PCAET DE PARIS-SACLAY



GLOSSAIRE

APPORT VOLONTAIRE	Mode d'organisation d'une collecte dans lequel un « contenant de collecte » est mis à la disposition du public
BIODÉCHETS	Déchets alimentaires et autres déchets naturels biodégradables
CODEC	Contrat d'Objectifs pour la réduction des Déchets et le développement de l'Économie Circulaire
COMPOST	Mélange de matières organiques et végétales utilisé comme engrais
CTM	Centres Techniques Municipaux
DASRI	Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux
DÉCHET	Tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit abandonné ou que son propriétaire destine à l'abandon
DEEE	Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
DÉCHETS MÉNAGERS	Déchets produits par l'activité domestique quotidienne des ménages (ordures ménagères, encombrants), déchets issus de la collecte sélective (emballages, verre, journaux), déchets végétaux, etc.
DDS	Déchets Diffus Spécifiques : déchet polluant ou toxique pour lequel un traitement spécifique est nécessaire (batteries, peintures, solvants, etc.)
DSP	Délégation de Service Public
EIT	Écologie Industrielle et Territoriale
EMB	Emballage
EPI	Équipement de Protection Individuelle
ESS	Économie Sociale et Solidaire
ICPE	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
ILT	Information sur Lieu de Tri
GNV	Gaz Naturel pour Véhicules
MÂCHEFERS	Résidus incombustibles issus de l'incinération des ordures ménagères
OMR	Ordures Ménagères Résiduelles
PCAET	Plan Climat-Air-Énergie Territorial
PEHD	Le PolyÉthylène Haute Densité est un plastique, utilisé par exemple pour produire des caisses de plastiques hautement résistantes, des emballages de produits détergents ou de lait
PET	Le PolyÉthylène Téréphtalate est un plastique. Il s'agit d'un pétrole raffiné (exemple : la bouteille d'eau minérale est en PET).
PLP	Programme Local de Prévention
PLPDMA	Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
PRPGD	Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets
REFIOM	Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères
SME	Système de Management de l'Environnement
TEOM	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
UVE	Unité de Valorisation Énergétique du Siom de la Vallée de Chevreuse





LES HABITANTS DU SIOM

DÉP.	VILLE	POP. TOTALE	POP. MUNICIPALE	PART/POP. TOTALE	HABITAT COLLECTIF
Communauté Paris-Saclay (CPS)					
91	Ballainvilliers	4624	4581	2%	34%
91	Bures-sur-Yvette	9997	9804	5%	33%
91	Champlan	2779	2761	1%	23%
91	Gif-sur-Yvette	21994	21379	10%	46%
91	Gometz-le-Châtel	2787	2752	1%	24%
91	Igny	10405	10052	5%	36%
91	La Ville-du-Bois	7815	7753	4%	21%
91	Les Ulis	25361	25208	12%	94%
91	Linas	6839	6785	3%	28%
91	Longjumeau	21390	21221	10%	70%
91	Monthéry	7829	7593	4%	47%
91	Orsay	16753	16421	8%	48%
91	Palaiseau	35881	35514	17%	66%
91	Saclay	4083	4029	2%	23%
91	Saint-Aubin	724	703	0%	21%
91	Vauhallan	2091	2059	1%	13%
91	Villebon-sur-Yvette	10657	10489	5%	52%
91	Villejust	2401	2385	1%	23%
91	Villiers-le-Bâcle	1253	1237	1%	31%
Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC)					
78	Chevreuse	5810	5678	3%	39%
78	Saint-Rémy-lès-Chevreuse	8018	7862	4%	24%
TOTAL		209 491	206 266	100%	52%

Bien, TRIER...

...pour mieux RECYCLER !



**TOUS les papiers,
les emballages ménagers plastiques,
en carton et en métal,
vont EN VRAC dans le
BAC JAUNE !**

Un doute, une question ?

Tél. : 01 64 53 30 00 - www.siom.fr   



www.siom.fr

**SYNDICAT MIXTE DES ORDURES MÉNAGÈRES
DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE**

118, Chemin Départemental - 91978 Courtabœuf Cedex

Tél. : 01 64 53 30 00 - Fax : 01 64 53 30 09

SIRET 20006232100019 - CODE APE 3811Z